

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère de l'Education

---

**Table ronde sur la politique du livre scolaire**

**Panel sur le thème : « Etats des lieux de la disponibilité des manuels révélé par des enquêtes de terrain »**

Le 24 mai 2007 à SALY PORTUDAL

---

**LA BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE : OUTIL POUR UN ACCES  
EQUITABLE A L'INFORMATION ET AUX SAVOIRS DANS LE  
MILIEU SCOLAIRE**

par **Djibril NDIAYE**, Président de l'ASBAD<sup>1</sup>

---

---

<sup>1</sup> Association Sénégalaise des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes

## **Qu'entendons-nous par Bibliothèque scolaire ?**

Le mot bibliothèque a une origine grecque « *bibliothêkê* » qui renvoie à un dépôt de livres. En fait la bibliothèque est une collection organisée de livres, généralement accessible au public. Elle propose souvent d'autres documents (journaux, périodiques, enregistrements sonores, enregistrements vidéo, cartes et plans, partitions...) ainsi que des accès à Internet. Avec les évolutions notées dans leurs contenus et leurs modes de fonctionnement, les bibliothèques connaissent de nouvelles appellations, telles que les médiathèques ou les informathèques. La bibliothèque peut offrir des services diversifiés aux utilisateurs, allant de la consultation sur place aux prêts des ouvrages et à des activités d'animations de toutes sortes.

Selon le Manifeste de l'UNESCO/IFLA sur la question, la bibliothèque scolaire fournit l'information et les idées indispensables à quiconque veut réussir sa vie dans la société d'aujourd'hui qui repose sur l'information et le savoir. La bibliothèque scolaire, en permettant aux élèves d'acquérir les outils qui leur permettront d'apprendre tout au long de leur vie et en développant leur imagination, leur donne aussi les moyens de devenir des citoyens responsables.

## **Pourquoi est-il nécessaire de créer des bibliothèques dans les écoles ?**

Les enseignants, dans le travail quotidien de préparation des cours destinés à leurs élèves, ont besoin d'utiliser des matériaux composés principalement de manuels et autres outils pédagogiques ; et des sources d'informations diverses pouvant améliorer ces cours. De même, les élèves ont besoin de recourir aux manuels scolaires pour faire leurs exercices et pour l'auto apprentissage. Ils sont parfois appelés à faire des recherches pour réaliser des travaux à la demande de leurs enseignants. Dans les milieux où il existe des bibliothèques de lecture publique, certains élèves peuvent s'adonner à la lecture libre pour satisfaire le désir d'apprendre, le plaisir de s'évader par les romans et les fictions, le besoin de s'informer, le goût de découvrir et de s'ouvrir au monde à travers les supports d'information, les journaux, les documentaires, etc.

Par conséquent, le livre joue un rôle important dans les fonctions d'enseignement et d'apprentissage. Cependant, la tendance majoritaire dans les écoles primaires du pays est que chaque élève et chaque enseignant essaie de disposer de ses propres livres (manuels scolaires inscrits dans leur programme en particulier).

Dans ce cadre, si les enfants appartenant à des familles de conditions sociales modestes, ayant des difficultés pour acquérir les outils pédagogiques requis, se trouvent naturellement défavorisés. Ces difficultés se faisant plus ressentir dans l'acquisition des manuels scolaires et l'accès aux autres supports d'information pertinents.

L'installation d'une bibliothèque dans l'école primaire pourrait permettre de promouvoir un accès équitable des enseignants et des élèves à l'information et au savoir par le biais des ressources documentaires. Cette bibliothèque peut contribuer de manière significative à garantir la réussite scolaire dans la mesure où elle assure le libre accès à des sources d'informations diversifiées et de qualité, favorables à la promotion de la liberté intellectuelle, le développement de l'esprit critique et de la pensée créatrice. Ils participent également à la structuration de l'identité des élèves et par conséquent la formation de citoyens responsables engagés à prendre une part active au processus démocratique et au développement socio-économique.

## **Quelles sont les missions et les fonctions que doivent avoir la bibliothèque de l'école ?**

La mission première de la bibliothèque scolaire est de développer la capacité de la communauté éducative à utiliser efficacement les contenus éducatifs, l'information et les idées contenus dans les outils d'apprentissage et les autres ressources documentaires pour lui permettre de survivre, de développer son plein potentiel, de continuer à apprendre tout au long de la vie et de prendre des décisions éclairées.

Par le biais de sa collection diversifiée et pertinente, la bibliothèque scolaire pourra développer et entretenir chez l'enfant le goût et l'habitude de la lecture. Elle peut mettre à la disposition des enseignants des sources d'information et d'inspiration pour accompagner leurs activités pédagogiques.

En développant un programme d'animation continue, la bibliothèque offre à la communauté scolaire un lieu où elle pourra apprendre, comprendre, imaginer et se divertir. Les élèves et les enseignants pourront être initiés à la recherche documentaire et à l'usage de toutes les formes de supports d'information qui donnent accès à des ressources locales, nationales et mondiales.

La prise en compte des connaissances locales par le biais, en particulier, de la tradition orale encourage la prise de conscience et la sensibilité culturelles et sociales de la communauté scolaire et crée une meilleure synergie entre l'école et le milieu.

## **Quelles sont les conditions pour le développement des bibliothèques scolaires ?**

### **- Quel montage institutionnel ?**

Il est indispensable, pour que celles-ci se développent dans la cohérence, que le Département de l'Education nationale crée et organise le réseau national des bibliothèques scolaires des écoles primaires et secondaires. Pour être efficace, le réseau des bibliothèques scolaires doit être doté d'un cadre juridique approprié et de modalités de fonctionnement efficaces.

Au plan juridique, il doit être fait obligation à toute école de créer une bibliothèque et de la doter de moyens humains et matériels pouvant assurer son fonctionnement adéquat. La bibliothèque de l'école doit faire partie des indicateurs pour mesurer la performance de l'école et de ses responsables.

Pour rationaliser l'utilisation des ressources disponibles et pour plus de cohérence, il est nécessaire de mutualiser certaines activités techniques telles que l'acquisition des ressources documentaires et le catalogage collectif. De même que l'adoption d'outils communs pour le traitement et l'exploitation des ressources documentaires. Parmi les outils communs qui pourraient être mis en place on peut citer : un plan de classification, un thésaurus, un bordereau et manuel d'opération pour le traitement informatique et un portail Internet.

- **Quelles ressources documentaires ?**

La bibliothèque scolaire doit avoir pour souci principal de développer des collections documentaires qui la positionne comme un instrument de soutien et d'enrichissement des objectifs pédagogiques de l'école. Pour atteindre ce but, les décisions relatives à l'identification des supports d'informations pertinents à intégrer dans les collections doivent être prises par un comité de gestion où toute la communauté scolaire est représentée.

Dans tous les cas, la composition du fonds documentaire doit prendre en compte les principes du manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque scolaire qui prônent un fonds diversifié et exempt de censure idéologique, politique et religieuse. En d'autres termes, en plus des manuels scolaires reliés aux programmes scolaires, il est nécessaire de recourir à des outils documentaires et littéraires (romans, recueils de poèmes, revues, journaux, etc.), en imprimé ou en numérique. Les documents écrits dans les langues locales, de même que les recueils de connaissances traditionnelles et du patrimoine intellectuel et culturel doivent trouver leur place dans la bibliothèque de l'école. L'accès à Internet serait un atout pour tirer le maximum de profit des innombrables ressources informationnelles disponibles à travers le réseau mondial.

- **quelles ressources matérielles et financières ?**

Globalement, le réseau national de bibliothèques ne répond pas aux attentes que les citoyens sont en droit d'attendre de ces outils d'accès aux savoirs et à l'information. Cette situation peu favorable est en grande partie due à un défaut d'investissement dans ce domaine. Concernant, le milieu de l'éducation, l'espoir est permis dans la mesure où l'Etat du Sénégal consacre aujourd'hui 40% de son budget à l'éducation. Connaissant la part que les supports d'information jouent dans les activités d'enseignement, on peut ne pas rencontrer de difficultés pour amener les autorités à allouer une partie de ce budget à la mise en place et au fonctionnement d'un réseau performant de bibliothèques scolaires chargé d'organiser l'accès au savoir et à l'information. Les ressources additionnelles nécessaires pourraient être recherchées dans les programmes de soutien à l'éducation et à travers la coopération décentralisée. Ces ressources permettront de doter ces bibliothèques d'équipements, de ressources documentaires et de moyens humains de bonne qualité leur permettant d'assurer leur mission avec efficacité.

- **Quelles ressources humaines ?**

Le Sénégal dispose d'un bon potentiel de bibliothécaires ayant reçu des formations diplômantes de premier, second et même de troisième cycle universitaire qui peuvent assurer la gestion des bibliothèques scolaires. En renforçant leur capacité dans le domaine de l'éducation et en assurant une bonne collaboration avec les enseignants, ces bibliothécaires n'auront aucune difficulté à identifier, sélectionner, organiser et assurer l'exploitation de l'information, des connaissances et des idées. Ils participeront ainsi à l'améliorer des résultats de l'élève en matière de lecture, d'apprentissage, de résolution de problèmes, de compétence en informatique et de maîtrise de procédures de recherches des informations.

Les ressources disponibles pourraient ne pas permettre de disposer de personnels spécialisés en bibliothéconomie pour l'ensemble des bibliothèques à créer. C'est pour cette raison qu'il serait bon de prévoir de faire appel à des enseignants ayant bénéficié de formation

complémentaire en bibliothéconomie pour gérer les bibliothèques scolaires. Les expériences de Bibliothèque Lecture et Développement (BLD) dans le domaine de la mise en place et/ou du renforcement des bibliothèques scolaires pourraient servir dans ce domaine. Par ailleurs, les évolutions en cours à l'École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) pourraient être exploitées pour créer une filière de spécialisation en bibliothéconomie scolaire dans le cadre des licences ou masters professionnels.

Quelque soit son origine ou son niveau de qualification, il serait pertinent d'insérer le bibliothécaire scolaire dans le dispositif pédagogique de l'école. Il faudra par exemple que le bibliothécaire, en collaboration avec les enseignants, s'occupe de l'initiation des élèves à la recherche documentaire (y compris à la recherche d'information sur Internet) et aux comptes rendus de lecture, organise des séances de contes et de narrations, des animations culturelles, des expositions (y compris du patrimoine culturel local), etc.

- **Quel emplacement pour la bibliothèque et quels liens avec le milieu et la communauté ?**

La bibliothèque scolaire doit être située dans un endroit visible et accessible à toute la communauté scolaire. Dans les zones défavorisées en matière de bibliothèque de lecture publique, la bibliothèque scolaire pourrait s'ouvrir à la communauté environnante. Dans ce cas son emplacement pourrait être envisagé de sorte que la fréquentation ne puisse pas gêner la quiétude nécessaire à l'apprentissage.

Les horaires d'ouverture, le règlement de la bibliothèque, les modalités et les conditions de lecture doivent être convenables à tous les usagers. Une attention doit être portée à la prise en charge des besoins particuliers et des spécificités des personnes handicapées, des analphabètes qui proviennent de la communauté environnante de l'école, etc. Il serait intéressant de prévoir dans les séances d'animation des espaces de rencontres et d'échanges entre la communauté scolaire et les populations.

Pour conclure, nous empruntons à Roch Carrier, Administrateur général de la Bibliothèque nationale du Canada le propos suivant que nous avons trouvé pertinent dans notre contexte : *« Nous devons tous faire l'effort de s'assurer que nos écoles disposent des ressources nécessaires pour fournir les sources imprimées et électroniques, ainsi que la technologie et le personnel professionnel de bibliothèque afin de donner à tous nos enfants les compétences et les outils dont ils ont besoin pour retrouver leur chemin dans cette société du savoir. »*